

ALENÇON, le 4 avril 2013

Pôle aménagement environnement

Service des transports

Hôtel du Département  
27, boulevard de Strasbourg  
BP 528 - 61017 ALENÇON Cedex

☎ 02 33 81 60 00

☎ 02 33 81 60 72

@ pae.transports@cg61.fr

Réf. EBL/MCR  
Poste 1490

## NOTE A L'ATTENTION DE

**Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements**

Objet : Intempéries.

Compte tenu des prévisions météorologiques annoncées (vigilance orange) le Préfet de l'Orne vient de prendre un arrêté interdisant la circulation des véhicules de transport à usages scolaires demain **vendredi 5 avril 2013** toute la journée.

Seules les lignes régulières de voyageurs organisées par le Conseil général de l'Orne circuleront.

Les sorties périscolaires (cantines, etc ...) et les services occasionnels sont également suspendus.

Les services à destination des internes devraient être rétablis pour le retour du soir, une levée de l'interdiction étant envisagée vers midi.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,  
Pour le Président du Conseil général  
et par délégation,  
Le Chef du service des transports,



Michel JACOMME